

INFORMATIONS DU SERVICE INTENDANCE

FONCTIONNEMENT DE LA DEMI-PENSION (BTS)

➤ Conditions générales d'accès au service de restauration et tarification :

Les élèves accèdent au service de restauration du lycée Simone Weil au moyen de leur pass région, badge également utilisé pour les passages aux portiques d'entrée et de sortie de l'établissement. L'enregistrement des flux au self est géré via le logiciel TURBO SELF. Le lycée met à disposition des familles l'application « My turboself » pour le paiement en ligne des repas par carte bancaire (mode de règlement à privilégier). Les acquittements par chèque libellé à l'ordre de « l'agent comptable du lycée Simone Weil » ou bien en espèces à remettre au service intendance sont également possibles.

Les élèves s'acquittent des repas consommés au réel selon le tarif unitaire en vigueur. En 2026, il est de **2.58€ pour les étudiants boursiers et de 2.99€ pour les non boursiers**. Cette tarification, fixée par la Région Auvergne Rhône-Alpes par année civile, est susceptible d'évoluer au 1^{er} janvier 2027.

Attention : chaque repas pris au service de restauration doit être réservé et réglé à l'avance.

L'accès au self est possible uniquement si le repas a été réservé au plus tard la veille avant minuit dernier délai.

Le non remboursement du repas sera automatiquement appliqué en cas :

- d'absence d'annulation du repas réservé dans les temps impartis (la veille jusqu'à minuit).
- d'absence de prise de repas malgré la réservation

Cependant, pour des raisons valables (maladie, événement exceptionnel...) justifiées à l'appui de documents fournis au service intendance, le repas non consommé pourra être recredité.

➤ Comment créditer sa carte et réserver son repas ?

Afin de faciliter l'organisation du service de restauration à la rentrée, il est vivement conseillé de créer votre compte pour utiliser le service en ligne « My turboself » dès la fin du mois d'août. Cette recommandation prévaut pour les nouveaux élèves à la rentrée de septembre 2026.

Deux possibilités pour accéder à ce service en ligne :

- via l'ENT du Lycée <https://simone-weil.ent.auvergnerhonealpes.fr/> à la rubrique « SELF Créditer sa carte et réserver » (voir lien ci-dessous)



- via l'adresse suivante : <https://espacenumerique.turbo-self.com>

L'annexe B jointe à cette présente note d'information vous présente les fonctionnalités proposées par le service en ligne « My turboself » (création de compte, réservation des repas, paiement des repas).

Le compte TURBO SELF de l'élève doit être suffisamment approvisionné en crédits au préalable afin de permettre la réservation du repas. En raison des frais de commissions bancaires supportées par l'établissement lors des paiements en ligne sur le logiciel « My turboself », un minimum de 20 € par versement est requis.

Dans la mesure du possible, il convient de consommer la totalité de son crédit au terme de l'année scolaire 2026-2027 notamment pour les élèves qui quitteront l'établissement en juillet 2027.

Un transfert de crédits entre fratrie reste possible sur demande du responsable légal formulée par écrit auprès du service intendance (mail, courrier).